



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers intermédiaires 2024

Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 600 303 \$	1 342 782 \$
Trésorerie	14 200	12 801
Dividendes et intérêts à recevoir	639	980
Souscriptions à recevoir	1 690	517
	1 616 832	1 357 080
Passif		
Charges à payer (note 4)	12	4
Montant à payer sur les opérations de placement	-	2 913
Distributions à verser	6 340	-
Rachats à payer	693	135
	7 045	3 052
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 609 787 \$	1 354 028 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 416 827 \$	1 230 877 \$
Série F	192 960 \$	123 151 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	61 408 423	62 889 600
Série F	8 669 074	6 527 481
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	23,07 \$	19,57 \$
Série F	22,26 \$	18,87 \$

États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	12 209 \$	11 330 \$
Intérêts à distribuer	123	74
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	19 509	28 883
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	224 560	128 654
Gain (perte) net(te) sur les placements	256 401	168 941
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés	172	(135)
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés	172	(135)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(65)	134
Frais de rachat anticipé	10	-
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	10	7
Total des autres revenus	(45)	141
Total des revenus (pertes)	256 528	168 947
Charges		
Frais de gestion (note 4)	61	31
Frais de dépôt réglementaire	37	32
Honoraires des auditeurs	4	4
Frais de garde	32	23
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	8	8
Frais d'administration (note 4)	97	97
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	1	2
Frais d'intérêt	3	8
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	1 570	1 575
Coûts de transactions (note 5)	9	25
Total des charges	1 822	1 805
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(179)	(166)
Charges, montant net	1 643	1 639
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	254 885 \$	167 308 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	228 475 \$	156 335 \$
Série F	26 410 \$	10 973 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	3,66 \$	2,26 \$
Série F	3,45 \$	2,18 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
SÉRIE A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	1 230 877 \$	1 168 396 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	228 475	156 335
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	256 107	128 889
Païement au rachat	(292 781)	(205 523)
Distributions réinvesties	4 003	9 078
	(32 671)	(67 556)
Distributions		
Revenu net de placement	(9 854)	(9 441)
	(9 854)	(9 441)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	1 416 827 \$	1 247 734 \$

SÉRIE F

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	123 151 \$	73 074 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 410	10 973
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	67 078	18 718
Païement au rachat	(23 015)	(8 363)
Distributions réinvesties	413	601
	44 476	10 956
Distributions		
Revenu net de placement	(1 077)	(606)
	(1 077)	(606)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	192 960 \$	94 397 \$

	2024	2023
TOTAL – FONDS		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	1 354 028 \$	1 241 470 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	254 885	167 308
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	323 185	147 607
Païement au rachat	(315 796)	(213 886)
Distributions réinvesties	4 416	9 679
	11 805	(56 600)
Distributions		
Revenu net de placement	(10 931)	(10 047)
	(10 931)	(10 047)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	1 609 787 \$	1 342 131 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	254 885 \$	167 308 \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	55 665	124 188
Achat de placements	(72 030)	(72 014)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	9	(2)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(19 509)	(28 883)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(224 560)	(128 654)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	349	133
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	(5 191)	62 076
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	322 012	148 052
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(175)	(210)
Montant payé au rachat de parts rachetables	(315 238)	(213 473)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	6 599	(65 631)
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(9)	2
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	1 399	(3 553)
Trésorerie, à l'ouverture de la période	12 801	12 765
Trésorerie, à la clôture de la période	14 200 \$	9 212 \$
Intérêts reçus	88	77
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	11 015	9 884

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Services de communication (9,3 %)			
Alphabet Inc., cat. A	149 992	14 320	37 377
Alphabet Inc., cat. C	124 729	11 578	31 298
AT&T Inc.	186 602	6 072	4 878
Charter Communications, Inc., cat. A	2 418	1 290	989
Comcast Corporation, cat. A	99 416	5 478	5 326
Electronic Arts, Inc.	6 464	933	1 232
Fox Corporation, cat. A	5 272	261	248
Fox Corporation, cat. B	4 445	197	195
Live Nation Entertainment, Inc.	3 472	332	445
A Match Group, Inc.	7 246	1 176	301
Meta Platforms, Inc., cat. A	55 933	14 530	38 583
Netflix, Inc.	10 984	4 118	10 141
News Corporation, cat. A	6 117	151	231
News Corporation, cat. B	6 264	187	243
Omnicom Group Inc.	5 189	511	637
Paramount Global, cat. B	11 772	699	167
Take-Two Interactive Software, Inc.	4 043	647	860
The Interpublic Group of Companies, Inc.	11 156	437	444
The Walt Disney Company	46 269	7 282	6 285
T-Mobile USA, Inc.	12 763	1 806	3 076
Verizon Communications Inc.	108 536	6 969	6 123
Warner Bros. Discovery, Inc.	49 485	1 991	504
Total – Services de communication		80 965	149 583
Consommation discrétionnaire (9,9 %)			
Airbnb, Inc., cat. A	11 290	2 191	2 342
Amazon.com, Inc.	233 352	28 925	61 693
Aptiv PLC	6 645	787	640
AutoZone, Inc.	439	592	1 780
Bath & Body Works, Inc.	5 469	341	292
Best Buy Co., Inc.	5 145	478	593
Booking Holdings Inc.	875	2 341	4 742
BorgWarner, Inc.	5 511	287	243
Caesars Entertainment, Inc.	5 554	517	302
CarMax, Inc.	3 688	366	370
Carnival Corporation	25 114	822	643
Chipotle Mexican Grill, Inc.	34 550	802	2 961
D.R. Horton, Inc.	7 770	545	1 498
Darden Restaurants, Inc.	3 304	518	684
Deckers Outdoor Corporation	662	819	877
Domino's Pizza, Inc.	948	497	670
eBay Inc.	13 453	686	989
Etsy, Inc.	3 039	497	245
Expedia Group, Inc.	3 274	629	564
Ford Motor Company	103 943	1 594	1 783
Garmin Ltd.	3 855	429	859
General Motors Company	29 617	1 526	1 883
Genuine Parts Company	3 553	531	672
Hasbro, Inc.	3 324	421	266
Hilton Worldwide Holdings Inc.	6 183	768	1 846
Las Vegas Sands Corp.	9 842	663	596
Lennar Corporation, cat. A	6 317	577	1 295
LKQ Corporation	6 380	334	363

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Lowe's Companies, Inc.	14 691	2 377	4 431
Lululemon Athletica Inc.	2 879	1 613	1 177
Marriott International, Inc., cat. A	6 029	977	1 994
McDonald's Corporation	18 982	4 914	6 618
MGM Resorts International	5 877	245	357
Mohawk Industries, Inc.	739	119	115
NIKE, Inc., cat. B	30 878	3 346	3 184
Norwegian Cruise Line Holdings, Ltd.	10 613	337	273
NVR, Inc.	82	443	851
O'Reilly Automotive, Inc.	1 495	730	2 160
Pool Corporation	894	401	376
PulteGroup Inc.	5 832	348	878
Ralph Lauren Corporation, cat. A	1 040	173	249
Ross Stores Inc.	8 497	909	1 689
Royal Caribbean Cruises Ltd.	5 986	740	1 306
Starbucks Corporation	29 336	2 902	3 124
Tapestry, Inc.	6 097	302	357
Tesla Inc.	70 685	21 539	19 135
The Home Depot, Inc.	25 441	7 188	11 981
The TJX Companies, Inc.	28 844	1 948	4 345
Tractor Supply Company	2 750	354	1 016
Ulta Beauty, Inc.	1 152	494	608
Wynn Resorts, Ltd.	2 490	336	305
YUM! Brands, Inc.	8 324	1 114	1 508
Total – Consommation discrétionnaire		103 332	159 728
Consommation courante (5,5 %)			
Archer-Daniels-Midland Company	13 971	996	1 155
Brown-Forman Corporation, cat. B	8 041	673	475
Bunge Global SA	3 999	578	584
Campbell Soup Company	8 224	503	508
Church & Dwight Co., Inc.	7 865	828	1 116
Colgate-Palmolive Company	22 218	2 182	2 950
Conagra Brands, Inc.	16 719	679	650
Constellation Brands, Inc., cat. A	4 789	1 425	1 686
Costco Wholesale Corporation	11 378	4 640	13 231
Dollar General Corporation	5 547	887	1 003
Dollar Tree, Inc.	4 875	663	712
General Mills, Inc.	16 716	1 372	1 447
Hormel Foods Corporation	7 915	426	330
Kellanova	9 280	782	732
Kenvue Inc.	52 299	1 603	1 301
Keurig Dr Pepper Inc.	31 772	1 431	1 452
Kimberly-Clark Corporation	9 703	1 690	1 834
Lamb Weston Holdings, Inc.	4 016	425	462
McCormick & Company, Incorporated	6 720	633	652
Molson Coors Brewing Company, cat. B	7 629	534	530
Mondelez International, Inc., cat. A	35 836	2 432	3 208
Monster Beverage Corporation	21 725	1 168	1 485
PepsiCo, Inc.	36 006	6 548	8 124
Sysco Corporation	14 057	1 207	1 373
Target Corporation	11 708	1 360	2 371
The Clorox Company	4 186	837	781
The Coca-Cola Company	101 679	6 776	8 854
The Estée Lauder Companies Inc., cat. A	6 217	1 266	905

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
The Hershey Company	4 089	864	1 028
The J.M. Smucker Company	3 336	539	498
The Kraft Heinz Company	23 709	1 561	1 045
The Kroger Co.	17 467	772	1 193
The Procter & Gamble Company	61 089	8 804	13 783
Tyson Foods, Inc., cat. A	8 042	727	629
Walgreens Boots Alliance, Inc.	19 080	1 613	316
Walmart Inc.	110 937	5 313	10 276
Total – Consommation courante		64 737	88 679
Énergie (3,6 %)			
APA Corporation	10 000	473	403
Baker Hughes Company, cat. A	26 074	1 065	1 255
Chevron Corporation	43 547	7 074	9 319
ConocoPhillips	29 809	2 627	4 664
Coterra Energy Inc.	21 324	660	778
Devon Energy Corporation	17 464	794	1 132
Diamondback Energy, Inc.	4 702	688	1 288
EOG Resources, Inc.	14 385	1 882	2 477
EQT Corporation	10 932	602	553
ExxonMobil Corporation	114 098	12 136	17 969
Halliburton Company	22 318	1 058	1 031
Hess Corporation	6 578	602	1 328
Kinder Morgan, Inc., cat. P	53 943	1 356	1 466
Marathon Oil Corporation	14 173	363	556
Marathon Petroleum Corporation	8 868	771	2 105
Occidental Petroleum Corporation	15 234	1 116	1 314
ONEOK, Inc.	14 850	1 182	1 657
Phillips 66	10 678	1 248	2 062
Schlumberger NV	36 211	2 564	2 337
Targa Resources Corp.	5 621	542	990
The Williams Companies, Inc.	32 967	1 285	1 917
Valero Energy Corporation	8 310	846	1 782
Total – Énergie		40 934	58 383
Services financiers (12,3 %)			
Aflac Incorporated	13 645	827	1 667
American Express Company	14 397	2 073	4 561
American International Group, Inc.	16 530	1 259	1 679
Ameriprise Financial, Inc.	2 789	724	1 630
Aon PLC, cat. A	5 570	1 628	2 237
Arch Capital Group Ltd.	9 519	772	1 314
Arthur J. Gallagher & Co.	5 543	848	1 966
Assurant, Inc.	1 298	190	295
Bank of America Corporation	171 650	6 405	9 339
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	46 500	13 684	25 878
BlackRock, Inc.	3 556	2 422	3 830
Blackstone Inc.	18 175	2 808	3 078
Brown & Brown, Inc.	6 052	470	740
Capital One Financial Corporation	9 618	1 246	1 822
Choe Global Markets, Inc.	2 488	331	579
Chubb Limited	10 536	2 106	3 677
Cincinnati Financial Corp.	4 236	481	684
Citigroup Inc.	48 849	3 928	4 241
Citizens Financial Group, Inc.	12 061	583	594

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CME Group Inc., cat. A	9 091	1 898	2 445
Corpay, Inc.	1 686	516	614
Discover Financial Services	6 243	625	1 117
Everest Re Group, Ltd.	1 186	443	618
FactSet Research Systems Inc.	928	551	518
Fidelity National Information Services, Inc.	13 698	1 959	1 412
Fifth Third Bancorp	16 258	601	812
Fiserv, Inc.	14 429	1 722	2 942
Franklin Resources, Inc.	9 123	405	279
Global Payments Inc.	6 161	830	815
Globe Life Inc.	2 015	238	227
Huntington Bancshares Incorporated	38 004	672	685
Intercontinental Exchange, Inc.	14 168	1 490	2 653
Invesco Ltd.	12 145	444	249
Jack Henry & Associates, Inc.	1 720	365	391
JPMorgan Chase & Co.	73 149	10 595	20 240
KeyCorp	23 589	468	459
KKR & Co., Inc.	17 431	2 598	2 510
Loews Corporation	2 882	212	295
M&T Bank Corporation	4 070	825	843
MarketAxess Holdings, Inc.	907	379	249
Marsh & McLennan Companies, Inc.	12 983	1 960	3 743
MasterCard Incorporated, cat. A	21 055	6 080	12 707
MetLife, Inc.	15 016	991	1 442
Moody's Corporation	3 989	979	2 297
Morgan Stanley	32 503	2 522	4 322
MSCI Inc., cat. A	2 033	639	1 340
Nasdaq, Inc.	9 486	507	782
Northern Trust Corporation	5 572	667	640
PayPal Holdings, Inc.	26 452	3 173	2 100
Principal Financial Group, Inc.	5 428	453	583
Prudential Financial, Inc.	10 167	1 419	1 630
Raymond James Financial, Inc.	4 543	427	768
Regions Financial Corporation, actions nominatives	23 524	544	645
S&P Global Inc.	8 024	2 411	4 896
State Street Corporation	7 964	849	806
Synchrony Financial	10 349	434	668
T. Rowe Price Group Inc.	6 165	773	972
The Allstate Corporation	6 619	850	1 446
The Bank of New York Mellon Corporation	19 745	1 271	1 618
The Charles Schwab Corporation	37 912	2 499	3 822
The Goldman Sachs Group, Inc.	8 317	2 769	5 146
The Hartford Financial Services Group	7 622	561	1 048
The PNC Financial Services Group, Inc.	10 166	1 823	2 162
The Progressive Corporation	14 860	1 472	4 223
The Travelers Companies, Inc.	5 895	1 086	1 640
Truist Financial Corporation	33 934	2 107	1 803
U.S. Bancorp	40 491	2 602	2 199
Visa Inc., cat. A	40 119	7 704	14 406
W. R. Berkley Corporation	4 936	351	531
Wells Fargo & Company	88 345	5 709	7 178
Willis Towers Watson PLC	2 598	561	932
Total – Services financiers		126 814	198 679

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Soins de santé (11,7 %)			
Abbott Laboratories	44 579	4 411	6 337
AbbVie Inc.	45 570	5 714	10 693
Agilent Technologies, Inc.	7 331	854	1 300
Align Technology, Inc.	1 761	695	582
Amgen Inc.	13 794	3 620	5 896
Baxter International Inc.	13 452	1 117	616
Becton, Dickinson and Company	7 396	2 171	2 365
Biogen Inc.	3 585	1 251	1 137
Bio-Rad Laboratories, Inc., cat. A	411	257	154
Bio-Techne Corporation	3 750	562	368
Boston Scientific Corporation	37 848	1 742	3 987
Bristol-Myers Squibb Company	52 827	4 052	3 001
Cardinal Health, Inc.	6 310	511	849
Catalent, Inc.	4 427	525	341
Cencora Inc.	4 319	733	1 331
Centene Corporation	13 358	1 060	1 212
Charles River Laboratories International, Inc.	1 210	448	342
CVS Health Corporation	32 451	3 337	2 622
Danaher Corporation	16 787	2 932	5 738
DaVita Inc.	1 389	163	263
Dexcom, Inc.	9 950	1 470	1 543
Edwards Lifesciences Corporation	15 315	1 175	1 935
Elevance Health, Inc.	6 082	2 018	4 509
Eli Lilly and Company	20 399	4 738	25 266
GE HealthCare Technologies Inc.	10 940	1 409	1 166
Gilead Sciences, Inc.	32 397	2 937	3 041
HCA Healthcare, Inc.	5 131	832	2 255
Henry Schein, Inc.	2 599	257	228
Hologic, Inc.	5 239	365	532
Humana Inc.	3 037	1 230	1 552
IDEXX Laboratories, Inc.	2 092	748	1 394
Incyte Corporation	4 551	497	377
Insulet Corporation	1 818	754	502
Intuitive Surgical, Inc.	9 022	1 961	5 491
IQVIA Holdings Inc.	4 559	874	1 319
Johnson & Johnson	62 445	11 732	12 486
Labcorp Holdings Inc.	1 962	440	546
McKesson Corporation	3 405	952	2 721
Medtronic Public Limited Company	34 994	4 202	3 768
Merck & Co., Inc.	64 975	6 342	11 004
Mettler-Toledo International Inc.	555	567	1 061
Moderna, Inc.	8 474	3 176	1 377
Molina Healthcare, Inc.	1 554	637	632
Pfizer Inc.	145 546	7 243	5 571
Quest Diagnostics Incorporated	2 988	461	560
Regeneron Pharmaceuticals, Inc., actions nominatives	2 697	1 865	3 878
ResMed Inc.	3 720	632	974
Revvity, Inc.	2 968	404	426
Solventum Corporation	3 001	282	217
STERIS Public Limited Company	2 540	545	763
Stryker Corporation	8 685	2 147	4 043
Teleflex Incorporated	1 194	413	344
The Cigna Group	7 351	1 829	3 324
The Cooper Companies, Inc.	4 976	439	594

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Thermo Fisher Scientific Inc.	9 729	3 839	7 360
UnitedHealth Group Incorporated	23 706	9 214	16 516
Universal Health Services, Inc., cat. B	1 524	256	386
Vertex Pharmaceuticals Inc.	6 565	1 789	4 210
Viatris Inc.	32 749	608	476
Waters Corporation	1 538	483	610
West Pharmaceutical Services, Inc.	1 833	622	826
Zimmer Biomet Holdings, Inc.	5 047	812	749
Zoetis Inc., cat. A	11 626	1 637	2 757
Total – Soins de santé		120 988	188 423
Produits industriels (8,1 %)			
3M Company	14 491	3 360	2 026
A.O. Smith Corporation	3 231	265	362
Allegion PLC	2 175	280	352
American Airlines Group Inc.	13 698	482	212
AMETEK, Inc.	5 671	852	1 293
Automatic Data Processing, Inc.	10 574	2 093	3 453
Axon Enterprise, Inc.	1 772	547	713
Broadridge Financial Solutions, Inc.	3 006	514	810
Builders FirstSource, Inc.	3 023	653	572
C.H. Robinson Worldwide, Inc.	3 000	331	362
Carrier Global Corporation	21 514	760	1 857
Caterpillar Inc.	12 519	2 380	5 705
Cintas Corporation	2 091	762	2 003
Copart, Inc.	22 495	838	1 667
CSX Corporation	48 217	1 407	2 207
Cummins Inc.	3 516	879	1 332
Dayforce Inc.	3 420	351	232
Deere & Company	6 599	1 533	3 373
Delta Air Lines, Inc.	16 526	999	1 073
Dover Corporation	3 661	452	904
Eaton Corporation PLC	10 050	1 416	4 311
Emerson Electric Co.	14 440	1 329	2 176
Equifax Inc.	3 097	631	1 027
Expeditors International of Washington, Inc.	3 582	408	612
Fastenal Company	14 305	681	1 230
FedEx Corporation	5 656	1 497	2 320
Fortive Corporation	8 568	790	869
GE Vernova Inc.	6 923	1 354	1 624
Generac Holdings, Inc.	1 428	424	258
General Dynamics Corporation	6 017	1 567	2 388
General Electric Company	27 797	4 850	6 045
Honeywell International Inc.	16 746	3 493	4 892
Howmet Aerospace Inc.	9 886	415	1 050
Hubbell Incorporated	1 266	529	633
Huntington Ingalls Industries, Inc.	1 050	292	354
IDEX Corporation	1 837	435	506
Illinois Tool Works Inc.	7 470	1 731	2 422
Ingersoll Rand Inc.	10 024	601	1 246
J.B. Hunt Transport Services, Inc.	1 787	338	391
Jacobs Solutions Inc.	3 016	379	576
Johnson Controls International PLC	17 500	1 037	1 591
L3Harris Technologies, Inc.	4 985	1 001	1 532
Leidos Holdings, Inc.	3 499	422	698

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Lockheed Martin Corporation	5 736	2 535	3 665
Masco Corporation	5 851	349	534
Nordson Corporation	1 353	405	429
Norfolk Southern Corporation	5 691	1 209	1 672
Northrop Grumman Corporation	3 594	1 470	2 144
Old Dominion Freight Line, Inc.	4 401	658	1 063
Otis Worldwide Corporation	10 873	1 009	1 432
PACCAR Inc.	14 103	1 091	1 986
Parker Hannifin Corporation	3 247	964	2 247
Paychex, Inc.	8 622	943	1 398
Paycom Software, Inc.	1 108	469	217
Pentair Public Limited Company	4 020	306	422
Quanta Services, Inc.	3 715	468	1 291
Republic Services, Inc.	5 043	704	1 341
Rockwell Automation, Inc.	2 833	716	1 067
Rollins, Inc.	7 212	345	481
RTX Corporation	33 983	3 463	4 667
Snap-on Incorporated	1 449	341	518
Southwest Airlines Co.	15 882	951	622
Stanley Black & Decker, Inc.	4 158	747	454
Textron Inc.	4 778	317	561
The Boeing Company	14 417	4 292	3 590
Trane Technologies PLC	5 783	901	2 602
TransDigm Group Incorporated	1 400	833	2 447
Uber Technologies, Inc.	53 313	4 458	5 301
Union Pacific Corporation	15 623	3 277	4 836
United Airlines Holdings, Inc.	8 368	686	557
United Parcel Service, Inc., cat. B	18 702	3 219	3 501
United Rentals, Inc.	1 647	613	1 457
Veralto Corporation	5 487	386	717
Verisk Analytics, Inc., cat. A	3 700	701	1 364
W.W. Grainger, Inc.	1 081	574	1 334
Waste Management, Inc.	9 261	1 435	2 703
Westinghouse Air Brake Technologies Corporation	4 385	479	948
Xylem, Inc.	5 844	625	1 084
Total – Produits industriels		87 297	129 911
Technologies de l'information (32,3 %)			
Accenture PLC, cat. A	16 023	4 087	6 651
Adobe Inc.	11 435	4 058	8 691
Advanced Micro Devices, Inc.	41 174	2 899	9 137
Akamai Technologies, Inc.	3 725	388	459
Amphenol Corporation, cat. A	31 095	1 068	2 866
Analog Devices, Inc.	12 481	1 740	3 897
ANSYS, Inc.	2 211	503	972
Apple Inc.	368 094	36 642	106 062
Applied Materials, Inc.	21 173	1 731	6 836
Arista Networks, Inc.	6 468	809	3 101
Autodesk, Inc.	5 507	1 146	1 864
Broadcom Inc.	11 119	6 089	24 422
Cadence Design Systems, Inc.	7 123	953	2 999
CDW Corporation	3 413	595	1 045
Cisco Systems, Inc.	104 884	5 836	6 817
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	12 759	1 082	1 187
Corning Incorporated	21 275	903	1 131

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CrowdStrike Holdings, Inc., cat. A	5 894	3 072	3 090
Enphase Energy, Inc.	3 408	829	465
EPAM System, Inc.	1 334	984	343
F5, Inc.	1 226	269	289
Fair Isaac Corporation	652	614	1 328
First Solar, Inc.	2 733	613	843
Fortinet, Inc.	16 261	507	1 341
Gartner, Inc.	1 970	402	1 210
Gen Digital Inc.	14 655	491	501
GoDaddy Inc., cat. A	3 736	704	714
Hewlett Packard Enterprise Company	34 601	671	1 002
HP Inc.	23 332	695	1 118
Intel Corporation	107 835	5 750	4 569
International Business Machines Corporation	23 789	4 564	5 628
Intuit, Inc.	7 092	2 739	6 376
Jabil Inc.	3 056	543	455
Juniper Networks, Inc.	8 387	323	418
Keysight Technologies, Inc.	4 239	512	793
KLA Corporation	3 423	814	3 861
Lam Research Corporation	3 334	1 136	4 857
Microchip Technology Incorporated	13 802	925	1 728
Micron Technology, Inc.	28 115	1 763	5 059
Microsoft Corporation	189 965	38 348	116 154
Monolithic Power Systems	1 215	645	1 366
Motorola Solutions, Inc.	4 423	857	2 336
NetApp, Inc.	5 408	468	953
NVIDIA Corporation	627 727	9 409	106 091
NXP Semiconductors NV	6 448	1 638	2 374
ON Semiconductor Corporation	10 645	770	998
Oracle Corporation	40 948	3 329	7 910
Palo Alto Networks, Inc.	8 274	2 759	3 837
PTC Inc.	3 071	535	763
Qorvo, Inc.	2 235	294	355
QUALCOMM Incorporated	28 563	3 208	7 783
Roper Technologies, Inc.	2 876	1 258	2 218
Salesforce, Inc.	24 781	5 021	8 716
Seagate Technology Holdings plc	5 188	431	733
ServiceNow, Inc.	5 249	2 634	5 649
Skyworks Solutions, Inc.	4 085	577	596
Super Micro Computer, Inc.	1 304	1 864	1 462
Synopsys Inc.	3 892	977	3 168
TE Connectivity Limited	7 969	983	1 640
Teledyne Technologies Inc.	1 157	567	614
Teradyne, Inc.	3 893	464	790
Texas Instruments Incorporated	23 367	3 784	6 219
Trimble Inc.	5 840	507	447
Tyler Technologies, Inc.	1 071	523	737
VeriSign, Inc.	2 349	484	571
Western Digital Corporation	8 105	701	840
Zebra Technologies Corporation, cat. A	1 193	459	504
Total – Technologies de l'information		182 943	519 949
Matières premières (2,2 %)			
Air Products and Chemicals, Inc.	5 819	1 492	2 054
Albemarle Corporation	2 860	537	374

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Arcor PLC	46 134	683	617
Avery Dennison Corporation	2 218	391	664
Ball Corporation	7 877	542	647
Celanese Corporation, série A	2 624	382	484
CF Industries Holdings, Inc.	4 948	284	502
Corteva, Inc.	17 457	874	1 288
Dow Inc.	20 981	1 642	1 523
DuPont de Nemours, Inc.	10 764	1142	1 185
Eastman Chemical Company	3 733	433	500
Ecolab Inc.	6 607	1 364	2 151
FMC Corporation	3 183	345	251
Freeport-McMoRan Inc.	35 356	942	2 351
International Flavors & Fragrances Inc.	6 592	1 055	859
International Paper Company	9 661	586	570
Linde Public Limited Company	12 299	3 328	7 383
LyondellBasell Industries NV, cat. A	8 121	969	1 063
Martin Marietta Materials, Inc.	1 547	507	1 147
Newmont Corporation	29 469	1 607	1 688
Nucor Corporation	5 466	682	1 182
Packaging Corporation of America	2 605	433	651
PPG Industries, Inc.	6 107	986	1 052
Steel Dynamics, Inc.	3 315	476	587
The Mosaic Company	8 507	338	336
The Sherwin-Williams Company	6 011	1 263	2 454
Vulcan Materials Co.	3 257	605	1 108
WestRock Company	6 260	348	430
Total – Matières premières		24 236	35 101
Immobilier (2,2 %)			
Alexandria Real Estate Equities, Inc.	3 831	688	613
American Tower Corporation	12 027	2 917	3 198
AvalonBay Communities, Inc.	3 638	932	1 030
Boston Properties, Inc.	4 000	595	337
Camden Property Trust	2 655	501	396
CBRE Group, Inc., cat. A	7 035	550	858
CoStar Group, Inc.	10 097	957	1 024
Crown Castle, Inc.	11 544	1 924	1 543
Digital Realty Trust, Inc.	8 327	1 388	1 732
Equinix, Inc.	2 388	1 690	2 472
Equity Residential	8 869	813	841
Essex Property Trust, Inc.	1 694	575	631
Extra Space Storage Inc.	5 535	898	1 177
Federal Realty Investment Trust	1 958	299	270
Healthpeak Properties, Inc.	19 583	714	525
Host Hotels & Resorts, Inc.	17 572	416	432
Invitation Homes Inc.	13 854	669	680
Iron Mountain Incorporated	7 668	396	940
Kimco Realty Corporation	17 884	459	476
Mid-America Apartment Communities, Inc.	3 080	521	601
Prologis, Inc.	23 608	2 581	3 627
Public Storage	4 167	1 325	1 640
Realty Income Corporation	23 365	1 934	1 688
Regency Centers Corp.	4 767	385	406
SBA Communications Corporation	2 658	779	714
Simon Property Group, Inc.	8 969	1 832	1 863

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
UDR, Inc.	8 394	481	472
Ventas, Inc.	10 383	789	728
VICI Properties, Inc.	28 838	1 188	1 130
Welltower, Inc.	14 925	1 544	2 129
Weyerhaeuser Company	19 023	791	739
Total – Immobilier		31 531	34 912
Services aux collectivités (2,3 %)			
Alliant Energy Corporation	7 168	461	499
Ameren Corporation	6 760	652	658
American Electric Power Company, Inc.	13 708	1 453	1 645
American Water Works Company, Inc.	4 500	710	795
Atmos Energy Corporation	3 770	530	602
CenterPoint Energy, Inc.	17 111	649	725
CMS Energy Corporation	8 305	612	676
Consolidated Edison, Inc.	9 160	1 014	1 120
Constellation Energy Corporation	8 000	539	2 192
Dominion Energy, Inc.	21 837	2 184	1 464
DTE Energy Company	5 510	750	837
Duke Energy Corporation	20 400	2 419	2 797
Edison International	10 736	978	1 055
Entergy Corporation	6 039	777	884
Evergy, Inc.	7 571	574	549
Eversource Energy	9 181	883	712
Exelon Corporation	26 178	1 147	1 239
FirstEnergy Corp.	15 235	759	798
NextEra Energy, Inc.	52 070	3 590	5 044
NiSource Inc.	12 709	439	501
NRG Energy, Inc.	5 310	209	566
PG&E Corporation	48 546	930	1 159
Pinnacle West Capital Corporation	3 652	376	382
PPL Corp.	15 958	640	604
Public Service Enterprise Group Incorporated	12 977	906	1 308
Sempra	16 107	1 388	1 676
The AES Corporation	17 092	352	411
Southern Company	29 334	2 297	3 113
Vistra Corp.	8 489	957	998
WEC Energy Group, Inc.	8 514	908	914
Xcel Energy Inc.	14 120	1 058	1 032
Total – Services aux collectivités		31 141	36 955
Total – Actions étrangères (99,4 %)		894 918	1 600 303
Total – Placements (99,4 %)		894 918 \$	1 600 303 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (0,6 %)			9 484
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			1 609 787 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD (le « Fonds ») investit dans des actions étrangères, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Par conséquent, il n'est pas exposé au risque de crédit.

Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
30 juin 2024					
Dollar américain	10 602 \$	1 600 303 \$	\$ -	\$ 1 610 905	\$ 100,1 %
Total	10 602 \$	1 600 303 \$	\$ -	\$ 1 610 905	\$ 100,1 %
31 décembre 2023					
Dollar américain	5 642 \$	1 342 782 \$	\$ 1 612	\$ 1 350 036	\$ 99,7 %
Total	5 642 \$	1 342 782 \$	\$ 1 612	\$ 1 350 036	\$ 99,7 %

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 161 091 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (135 004 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 161 091 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (135 004 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2024, 99,4 % (99,2 % au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 160 030 \$ (134 278 \$ au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 160 030 \$ (134 278 \$ au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actions étrangères		
Services de communication	9,3 %	8,5 %
Consommation discrétionnaire	9,9 %	10,8 %
Consommation courante	5,5 %	5,9 %
Énergie	3,6 %	3,8 %
Services financiers	12,3 %	12,9 %
Soins de santé	11,7 %	12,6 %
Produits industriels	8,1 %	8,7 %
Technologies de l'information	32,3 %	28,7 %
Matières premières	2,2 %	2,4 %
Immobilier	2,2 %	2,5 %
Services aux collectivités	2,3 %	2,4 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	0,6 %	0,8 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3)	Total
30 juin 2024				
Actions étrangères	1 600 303 \$	- \$	- \$	1 600 303 \$
Total	1 600 303 \$	- \$	- \$	1 600 303 \$
31 décembre 2023				
Actions étrangères	1 342 782 \$	- \$	- \$	1 342 782 \$
Total	1 342 782 \$	- \$	- \$	1 342 782 \$

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les périodes allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 et du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2024	2023
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de la période	62 889 600	72 459 704
Émises	11 761 180	8 004 891
Rachetées	(13 242 357)	(12 115 859)
En circulation, à la clôture de la période	61 408 423	68 348 736

SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de la période	6 527 481	4 706 354
Émises	3 224 776	1 169 399
Rachetées	(1 083 183)	(508 931)
En circulation, à la clôture de la période	8 669 074	5 366 822

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	33 347 \$	26 818 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	35 068 \$	28 186 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2024	2023
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	13 \$	9 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(3) \$	(2) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	10 \$	7 \$

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2024 ou 2023, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 30 juin 2024.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 8 août 2024.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2024	30 juin 2023
Fonds collectif de dividendes GPPMD	33	24
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	1	-
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	165	154
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	1	5
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	4	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	4	2
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	-	-

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesse pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	225 634
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	449 081
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	163 729
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	152 102
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	239 639
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indicier d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2024 et de 2023.

Fonds	2023 \$	2022 \$
Fonds collectif de dividendes GPPMD	89	156
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	31	55
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	356	586
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	57	317
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	107	77
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	31	28
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	499	414



**Gestion
financière MD inc.**